

provinces de la Gaule (1), pour la probité avec laquelle il avait rempli ses fonctions de receveur des impôts, Après les mots : patron des nautes de la Saône (*patrono nautarum Araricorum*) il y a : PATRONO COND.... d'après Menestrier, etcoNDi... selon MM. de Boissieu et Monfalcon. Mais l'i a sans doute été mis par erreur pour l'E qui était effacé en partie. Après COND— il y a une lacune de plus d'une ligne qui contenait peut-être le nom des Areccares. Menestrier et M. Monfalcon ajoutent les mots : Et *Rhodanicorum* (nautes du Rhône) après *Araricorum* (nautes de la Saône) ; mais M. de Boissieu qui a vérifié l'inscription autant que son état de vétusté pouvait le permettre, ne fait mention que des nautes de la Saône, et je crois qu'il faut suivre son avis, car les nautes des Conderates me semblent représenter, dans cette inscription, comme dans celle de *Tauricius Florens*, les nautes du Rhône dont ils étaient une fraction importante.

Je discuterai maintenant l'interprétation de Walcknaer.

Pour la combattre, je crois devoir établir les propositions suivantes :

1° Que les Conderates ne faisaient point partie de la province romaine, et que leur territoire dépendait de celui des Scyusiens (2) ;

bateliers. Je crois que la corporation des nautes comprenait tout à la fois les négociants qui se chargeaient du transport par eau des marchandises , et les bateliers ou mariniers qui naviguaient sur le Rhône et la Saône pour le compte de ces négociants.

(1) La Belgique, l'Aquitaine et la Celtique ou Lyonnaise.

(2) Qu'on devrait nommer Segusiavcs (*Segusiavi*) selon MM. Auguste Bernard et l'abbé Roux, d'après les inscriptions récemment découvertes. Mais ne pourrait-on pas supposer que le nom de ce peuple s'était altéré lorsque ces inscriptions ont été gravées ; car il est bien extraordinaire que tous les historiens , sans exception , aient lu jusqu'à ce jour : *Segusiani* dans les manuscrits qui nous ont transmis les œuvres de César , Strabon', Plin et Ptolcméc. En outre , Walcknaer et Menestrier, d'après Boutcrouc (*Recherches sur les monnaies de France*), citent une médaille où est écrit : SEGVSIVANVS autour d'une figure qu'on peut prendre pour un buste de Minerve ou pour celui d'un guerrier ségusien. L'autre face de la médaille